

Genève, le 22 octobre 2013

Plus de 1'300 cyclistes demandent davantage de places de stationnement vélo autour de la gare Cornavin

En juillet dernier, PRO VELO Genève lançait une pétition pour demander davantage de places de stationnement vélo autour de la gare Cornavin. Près de 1'400 cyclistes ont répondu à l'appel en soutenant les revendications de l'association. Cette pétition vient d'être déposée aux autorités municipales.

Une offre en constante diminution

Depuis plusieurs années, on assiste à la suppression de places de stationnement vélo aux abords de la gare, alors que les parkings mis à disposition sont constamment saturés. Que ce soit sous le passage Montbrillant, sur la place Cornavin, devant l'hôtel Montbrillant ou à l'intérieur de la gare, plusieurs modules de stationnement vélo ont été retirés. Pourtant, le nombre de cyclistes ne cesse d'augmenter,



puisqu'il y a eu 30% d'usagers supplémentaires recensés entre 2009 et 2011. Le vélo est en outre promu par les autorités comme mode de déplacement bon pour la santé et l'environnement, notamment dans le cadre du plan O'Pair 2013-2016 (plan d'assainissement de la qualité de l'air, mesure 4 « promotion de l'utilisation du vélo ») ou du Plan directeur de la mobilité douce, qui consacre sa fiche action 4 à la question du stationnement vélo, stipulant que « l'un des avantages du vélo devrait être la facilité d'effectuer des déplacements porte-à-porte », tout en précisant qu'« un stationnement vélo sécurisé doit être assuré prioritairement aux abords des interfaces et des pôles d'échange du réseau de transport public ». En effet, le vélo est particulièrement avantageux en combinaison avec les transports collectifs, dont la gare draine le plus d'usagers.

Facteur dissuasif

A contre-courant des principes énoncés dans les documents directeurs des autorités, le manque de stationnement vélo aux abords de la gare Cornavin a un effet dissuasif sur l'utilisation du vélo. En effet, la Ville a constaté que l'installation d'arceaux, soit de parkings sécurisés, réduisait de 35% le risque de vol. Ainsi, la situation actuelle augmente le risque de vol, alors qu'une étude française a montré que 22% des usagers renonçaient à l'utilisation du vélo suite à un vol¹.

Le manque de places de stationnement conduit également les cyclistes à déposer leurs montures de manière dispersée, gênant ainsi la déambulation des piétons.

Une vélostation saturée

Inaugurée par la Ville de Genève en janvier 2012, la vélostation Montbrillant est d'ores et déjà saturée. En effet, le taux de remplissage était de 110% en mars de cette année et il est aujourd'hui difficile pour les utilisateurs d'y trouver une place. Ce type d'offre doit venir en complément de places de stationnement gratuites, puisqu'il répond à un besoin différent, notamment des cyclistes pendulaires qui y déposent leur vélo durant toute la journée ou la nuit. Il n'est pas étonnant que cette infrastructure, avec ses 338 places, ne suffise pas à répondre à la demande. Elle est effectivement d'une taille similaire à celle d'Interlaken, qui ne compte pourtant que 5'500 habitants, et bien loin de l'offre de Berne (970 places), de Lucerne (1'100 places) ou de Bâle (1'890 places).

Les revendications de l'association

Afin de répondre à la demande croissante des usagers et de favoriser réellement l'utilisation du vélo comme mode de déplacement à part entière, idéal en combinaison avec les transports publics, la pétition demande aux autorités municipales :

- Au minimum un doublement du nombre de places de stationnement vélo sécurisées en libre accès aux abords de la gare, tant du côté lac que du côté Jura
- Une meilleure gestion des vélos épaves afin de libérer des places de stationnement vélo
- La construction d'une deuxième vélostation de plusieurs centaines de places

PRO VELO Genève relaie ainsi les préoccupations de ses membres, qui ont été nombreux à faire part de leurs doléances quant à la situation autour de la gare Cornavin, et espère une amélioration rapide de la situation, qui n'est pas acceptable. L'association estime en outre que les travaux de la gare Cornavin ne constituent en aucun cas une justification de la diminution de places de stationnement vélo, puisqu'ils n'ont une emprise que modérée sur l'extérieur du bâtiment et que les modules de stationnement vélo peuvent aisément être installés de manière provisoire. A terme, PRO VELO Genève espère que la question du stationnement des vélos autour de la gare Cornavin fera l'objet d'une planification plus ambitieuse, pour répondre non seulement à la demande des usagers actuels de la petite reine, mais à celle des usagers à venir, qui seront toujours plus nombreux.

Contact :

Lisa Mazzone,
Coordinatrice PRO VELO Genève
022 329 13 19 – 077 404 16 08

ⁱ Etude 1999-2003 / F. Héran, IFRESI-CNRS / N. Mercat, Altermodal, disponible sur www.bicycode.org > marquage > pourquoi ?